

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 373

présenté par

M. Quatennens, Mme Fiat, Mme Panot, Mme Obono, M. Mélenchon, M. Ratenon, Mme Rubin,
M. Ruffin, M. Prud'homme, M. Corbière, M. Bernalicis, M. Lachaud, M. Coquerel, M. Larive,
Mme Ressiguiet, Mme Taurine et Mme Autain

à l'amendement n° 154 de la commission des affaires sociales

ARTICLE 50 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.